



REALISATIONS DE LA FFR DEPUIS L'ELECTION DE FLORIAN ET DES 10 AUTRES MEMBRES OE AU COURS DES 6 PREMIERS MOIS Janvier 2024

Rappel du contexte : apaiser le rugby et sans avoir de majorité au comité directeur. Bilan des 6 premiers mois (dont 2 d'été ! plus période WC) et détail de toutes les actions menées ou en cours qui doit permettre à nos relais de prendre la mesure de tout ce qui se passe et de la « patience » qu'il convient d'avoir.

Ce document est une compilation faite par Ovale Ensemble des décisions du comité directeur de la FFR, telles que rendues publiques dans les comptes rendus de CD en ligne sur le site de la FFR

LEGENDE

Action Actée

Action en cours

1- EQUIPES DE FRANCE ET HAUT NIVEAU

- Négociation d'un avenant à la Convention LNR / FFR pour organiser le fonctionnement du XV Masculin sur la période post-Coupe du Monde.
- Optimisation des budgets sans rogner sur la performance (primes, retour à Marcoussis, qualité des Hôtels, ...)
- Mise en œuvre d'un plan de préparation optimal pour nos EdF à 7
- Mise en œuvre d'un « plan parentalité » facilitant la mise en adéquation d'un projet de maternité et d'un parcours de sportive de Haut-Niveau
- Renforcement des relations inter-Staff « Equipes de France » et DTN.
- Refonte de l'évaluation de la politique de formation des Clubs Pros/
 - Avant : critères sur la qualité du Centre de Formation
 - Proposition : Intégrer des critères liés à la Préformation et à la Reconversion des joueurs avec l'idée que nous avons charge d'hommes et de femmes avant d'avoir charge sportive.
- Réforme de la compétition Espoir
 - Renforcer l'objectif de la formation
 - Améliorer la mise en cohérence des rythmes entre l'Equipe Sénior et l'Equipe Espoir
 - Favoriser le « mouvement » des joueurs vers les niveaux les plus adaptés à leur niveau
 - Eviter la « misère sociale »
- Réforme des Académies Pôle Espoir (APER)
 - Rapprochement des Clubs
 - Meilleure prise en compte des populations féminines et des arbitres
 - Cohérence territoriale
 - Harmonisation



- Réflexion commune FFR/LNR sur le Haut-Niveau Féminin pour mettre en œuvre une politique d'évolution de la compétition Elite et de structuration des Clubs. L'Elite passera à une poule de 10.
- Ouverture de l'In-extenso Seven aux Filles
- Projet de Coupe d'Europe Rugby Féminin
- Accueil de la Compétition Internationale Women XV (W.XV) en France en 2024
- Mise en place du Plan de Professionnalisation de l'Arbitrage pour les arbitres TOP14 et PROD2.

2- PESER A L'INTERNATIONAL

- Nominations d'un VP « de poids » à l'International – Abdelatif BENAZZI
- Alors que les représentants FFR étaient très peu présents dans les commissions de travail de World Rugby et Rugby Europe, intégration d'une vingtaine de membres Français dans ces diverses institutions.
- Création d'une commission « Internationale ».
- Mise en œuvre d'une stratégie d'accompagnement à l'international soutenue par l'AFD (Agence Française de Développement)
 - Objectif : Faire de la France le pays extérieur de rugby le plus influent en Afrique en développant des coopérations avec Rugby Afrique et les fédérations nationales du continent.
- Validation d'une orientation politique de soutien des Nations du Tiers 2 pour un Rugby International plus ouvert en lien avec la LNR pour les matchs amicaux et avec une équipe de France développement
- Travail en collaboration avec la LNR pour une représenter ENSEMBLE le Rugby Français et peser davantage dans les institutions.

3- RELANCER LE RUGBY PAR LA BASE

Constat : nous sommes le 2eme Sport en termes de médiatisation et le 10^{ème} en nombre de licenciés

- Mise en place d'une VP en charge des Écoles de Rugby et des jeunes en plus de la formation – Marion KELLIN.
- Aide supplémentaire de 3 millions d'euros/an (soit 50% de plus) à destination des ligues
 - 2 priorités :
 - Le développement de la pratique
 - La structuration des Ligues et Comités avec des recrutements sportifs notamment dans les CD
- Réunions hebdomadaires des Présidents de ligue animées par le président de la FFR : Les réunions des Présidents de ligue se tiennent chaque jeudi. Ces réunions permettent à la fois de faire descendre les informations du Bureau Fédéral, et de traiter les sujets que les présidents de ligue souhaitent inscrire à l'ordre du jour et de partager les bonnes pratiques.

- Réunion quinzomadaire des SG et à terme mensuelle des trésoriers
- Mise en place d'une réunion mensuelle avec les présidents de commission des épreuves de chaque ligue
- Lancement du plan « amélioration des installations : 5+5 = 20 » : 200 à 300 clubs aidés financièrement pour la construction de « petits équipements » (Féminisation vestiaires, agrandissement lieux de vie / Clubs Houses, sécurisation installations, ... (50000€ maxi représentant 50% max de l'investissement total pour un dossier ne dépassant pas 500 K euros) – Les dossiers seront instruits par l'Agence Nationale du Sport. En investissant 5 M d'euros, la FFR génère 20 millions d'euros pour améliorer les installations : 5 de l'État et 10 des collectivités.
- Plus de titres de champions de France en seniors et chez les jeunes.
- Incitation à des sélections départementales
- Système des IK revus pour un remboursement plus adapté lors des phases finales du championnat de France
- Développement scolaire avec 35 000 ballons ovales en mousse pour les Ecoles dans le cadre des 30' d'Activité Physique Quotidienne.
- Important travail sur le **volet scolaire** avec la nécessité de former les formateurs pour les rendre autonomes : Mise en œuvre, via le Ministère de l'Éducation Nationale, d'une formation « Rugby à 5 » à l'attention des Professeurs en formation dans les INSPE (Instituts de Formation des Professeurs des Écoles)
- Élaboration d'une nouvelle organisation territoriale des Outre-Mer : La commission Outre-mer sera réorganisée en trois pôles, couvrant différentes régions d'Outre-Mer, avec la possibilité d'ajouter la Polynésie française.
- Révision du dispositif des compléments d'IK aux finalistes de la saison 22/23 : Un budget de 600 000 euros a été distribué aux clubs finalistes de la saison 2022-2023.
- Augmenter le quota de places mises en vente pour les Matches de l'Équipe de France à l'attention des licenciés FFR : il y avait un quota de seulement 5000 places réservées aux licenciés, que nous avons remonté à 11000.
- Réflexion en cours sur la mixité en rugby loisirs avec la création d'une étude et d'une phase test.
- Lancement opération « 2 bénévoles par an pour un WE à Marcoussis ».
- Réflexion sur la digitalisation des BF pour en faciliter l'accès.
- Grand plan sur la fidélisation des licenciés avec l'objectif de monter à 3 ans versus 2 ans et 3 mois pour la durée moyenne d'une licence. Le futur LABEL CLUB permettra de mesurer la fidélisation par club.

4- LANCER LA FEDERATION A MISSION

- Création du fonds de dotation « Rugby au cœur »
- Lancement du « LABEL CLUB » issu de la data Ovale et d'évaluation des CTC qui permettra de récompenser les Clubs qui font le travail de la formation sportive, de l'Éducatif et du Citoyen. La validation du label club ne se basera pas uniquement sur des données



quantitatives, et le CTC devra évaluer quelques critères qualitatifs et valider l'évaluation du label.

- Signature avec Total Énergies d'un premier contrat à 1 M d'euros qui sera entièrement fléché vers le « rugby des quartiers et le rugby des champs ». Le contrat permettra d'organiser près de 1200 demi-journées sur le terrain avec 250 euros par ½ journée pour les clubs organisateurs.
- Accord avec Adidas pour offrir 2 millions d'euros de dotation ciblé sur les équipes féminines. Avec cet accord toutes les équipes cadettes et séniors seront dotées d'un jeu de maillot.
- Fondation Ferrasse et solidarité étendue.
Objectif : Prendre en charge les grands blessés du rugby licenciés FFR et qui ont contracté leurs blessures hors FFR

5- AUTRES POINTS

a- Méthode de Gouvernance : évolution en transparence de l'information

- Réforme des statuts (en conformité avec la loi du 2 mars 2022) : Les élections qui se tiendront à partir de 2024 devront intégrer les modifications de gouvernance issues de l'application de la loi du 2 mars 2022.
 - La Fédération a profité de l'opportunité d'une modification des statuts pour mener une réflexion sur l'amélioration de la transparence et du caractère démocratique de la gouvernance.
 - Le Bureau fédéral devient bureau stratégique et comprendra dorénavant une dose de proportionnelle.
 - Le Comité directeur devient Comité d'orientation politique et a lui un pouvoir de contrôle (surveillance de l'action), qui garde des prérogatives en matière de fixation des rémunérations, de pouvoir de dissolution du Bureau Fédéral et du contrôle budgétaire.
 - Une limitation du nombre de mandats des administrateurs est incluse dans la modification des statuts.
 - Dans la nouvelle organisation, la composition des organes doit respecter la nouvelle règle de parité.
 - Pour les élections les Ligues et CD ont l'obligation de recevoir les candidats pour favoriser la démocratie et l'expression libre de la parole.
- Recrutement d'un nouveau DG et DGA avec mission de réaliser 10 millions d'euros d'économies à la FFR, de dé-siloter l'organisation et de mutualiser les moyens.

b- Lancement ou finalisation des grands chantiers structurants pour l'avenir

5 projets investissements clés à piloter :

- Avancement et régulation du Projet MONTBRAND

Le projet Montbrand lancé sous la mandature précédente est un investissement très couteux 35 millions d'euros dont on ne sait pas quoi faire. C'est le « petit stade » de la mandature Laporte.

- Stade de France

Groupe de travail pour essayer de participer au Tour de Table avec les repreneurs potentiels avec 3 enjeux majeurs :

- Être dans le tour de table

- Ne pas voir les loyers augmenter
- Être compensé en cas de travaux
- Centre National du Rugby de Marcoussis : Projet d'investissement lié à la rénovation et au réaménagement des bureaux
- Centre National du Beach Rugby à Marseille : une ville de 1 million d'habitants, deuxième de France, avec seulement 3 clubs ! Le projet doit permettre de colorer la ville avec du rugby et pourrait être accompagné de la construction de 2 terrains de rugby supplémentaires dans une ville où le foncier manque.
- Finalisation du Projet « Choc de simplification » FFR 3.0 avec un nouvel outil digital pour tous les pratiquants en Juillet 2025 – Plan d'investissement 3M€ sur le SI

c- Protection des joueurs

- Suppression du certificat médical obligatoire pour l'inscription en licence de rugby, ce qui pourra offrir plus de flexibilité à la Fédération pour définir ses propres règles concernant la santé des joueurs.
- La FFR a formalisé un document rassemblant 50 actions concrètes pour renforcer la sécurité des joueurs, incluant des mesures de communication autour de la règle 9, qui énonce que le joueur de rugby ne doit pas mettre en danger la vie d'autrui.
- Lancement d'un travail interfédéral solidaire sur le sujet : La FFR s'engage dans un effort collaboratif avec d'autres fédérations sur le sujet de la santé des joueurs, en vue d'améliorer les conditions et les mesures de sécurité.
- Extension du partenariat avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » : La FFR souhaite élargir son partenariat avec l'association CAPA pour lutter contre les violences sexuelles sur les enfants et adolescents. Cela inclut la formation des référents CAPA, la création d'un parcours e-learning pour les dirigeants et éducateurs, ainsi que des interventions autour du bizutage et du harcèlement.
- Déploiement d'un plan contre les violences (i-arbitres) : La FFR propose l'application i-arbitre, permettant aux arbitres d'évaluer les capitaines, les bancs de touche, et la tribune, tout en permettant aux clubs d'évaluer les arbitres. L'objectif est de généraliser l'utilisation de cette application sur l'ensemble du territoire.

d- Gestion financière

Un des axes majeurs de notre action est de redresser les comptes de la FFR et son organisation :

- 1/ Redresser les comptes
 - 40 M d'euros de déficit d'exploitation sur les 2 dernières saisons
 - il faut faire 10 M d'euros d'économies sans rien demander aux clubs et trouver au moins 5 M d'euros de plus en mécénat et partenariat
- 2/ Revoir l'organisation
 - Désiloter la FFR
 - Mettre les ligues régionales au cœur et décentraliser.
- La prise en compte des enjeux de récolte du solde libératoire de la taxe d'apprentissage auprès des partenaires et de notre réseau pour la campagne de récolte 2024



e- Arbitrage

- Remplacement du critère de limite d'âge par un critère d'aptitude physique pour déterminer l'arrêt des arbitres.
- Refonte de la Charte arbitrage.

f- Formation

- Des avancées significatives dans la structuration de l'INEF avec le lancement du plan de formation « vie associative »
- Révision du montant des Indemnités de Formation afin de mieux protéger les Clubs formateurs.
- Une réflexion poussée sur les enjeux de digitalisation des parcours de formation et la création d'un CFA fédéral pour rendre plus accessible la formation des acteurs du rugby et mettre à disposition ces ressources aux IREF des Ligues régionales.

g- Féminin

- Rétablissement des Indemnités de formation pour les filles. Leur absence était une vraie discrimination.